

Le candidat titulaire d'une certification, titre ou résultat sportif figurant dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous est dispensé des exigences techniques préalables à l'entrée en formation (ETP) et/ou du test de vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) et/ou de l'épreuve certificative correspondante et/ou obtient la ou les unité(s) capitalisable(s) correspondante(s) du Moniteur d'Equitation – option Equitation Western

Option Equitation Western									
Vous avez Obtenu	Equivalences dans le Moniteur d'équitation	ETP (1)	EPMSP (2)	UC 1		UC 2		UC 3	
				Dispense MSP (3)	Dispense Rapport (4)	Dispense Dossier (5)	Dispense CS (6)	Dispense Entretien (7)	Dispense MSP (7)
Candidat justifiant des exigences préalables à l'inscription à l'examen composé d'épreuves ponctuelles prévues au III-4.b du présent règlement									
<b>Brevets fédéraux</b>									
Brevet d'Animateur Poney délivré jusqu'au 28/08/2007									
Accompagnateur de Tourisme Equestre délivré jusqu'au 28/08/2007									
Guide de Tourisme Equestre délivré jusqu'au 28/08/2007									
<b>Titres à finalité professionnelle</b>									
Animateur Poney délivré après le 13/11/2009									
Animateur Assistant d'Equitation									
Animateur d'Equitation									
Accompagnateur de Tourisme Equestre délivré après le 13/11/2009									
<b>Certifications délivrées par le ministère chargé des sports</b>									
BAPAAT Poney									
BAPAAT Randonnée équestre									
BEES 1 Activités équestres ou Equitation (11)									
BPJEPS Activités équestres mention Equitation Western (11)									
BPJEPS Activités équestres autres mentions (11)									
BPJEPS Educateur sportif mention Activités équestres (11)									
<b>Certificats de qualification professionnelle délivrés par la Commission paritaire nationale de l'emploi- Entreprises équestres (CPNE-EE)</b>									
CQP Animateur Soigneur Assistant									
CQP Organisateur de Randonnée Equestre									
CQP Enseignant Animateur d'Equitation									
<b>Autres qualifications</b>									
<b>Résultats sportifs attestés par le DTN</b>									
3 classements dans le premier quart dans l'une des disciplines de l'équitation western en épreuve Club 1 minimum ou équivalente									
3 classements dans le premier quart dans l'une des disciplines de l'équitation western, en épreuve Amateur 2 minimum ou équivalentes									

(1) : Dispense des exigences techniques préalables à l'entrée en formation (sauf securisme et certificat médical)

(2) : Dispense des exigences préalables à la mise en situation professionnelle

(3) : Dispense de la mise en situation professionnelle « Entretien et sécurisation de la structure équestre »

(4) : Dispense du rapport d'expérience

(5) : Dispense du dossier pédagogique

(6) : Dispense de la conduite de séance

(7) : Dispense de l'entretien consécutif à la conduite de séance

(8) : Dispense de la mise en situation professionnelle « Soins des équidés et suivi de la cavalerie

(9) : Dispense de la démonstration technique

(11) : Candidats attestant d'une expérience professionnelle d'une durée d'1 an minimum dans le champ de l'encadrement des activités équestres